

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	24 septembre 2012
SNPS Info		

UNE FORMATION PLUS LONGUE ET PLUS MAL RÉMUNÉRÉE POUR LES INSPECTEURS ?

Que les aspirants inspecteurs aient une formation plus longue est un message qui a déjà été diffusé le 20 septembre à l'occasion de la conférence de presse qui a suivi la signature de la lettre de mission de la commissaire générale. Plusieurs médias ont repris cette information. On pouvait y lire que la formation de base des inspecteurs passerait de 12 à 18 mois. Le projet-pilote devrait démarrer ce 1er octobre à l'académie de police d'Anvers. Mais est-ce bien correct ?

Pour clarifier ce point, il est indiqué de revenir brièvement sur l'évolution de ces derniers mois. Le 5 décembre 2011, on nous communiquait les résultats d'une étude sur l'enseignement policier. Il s'agissait d'un volumineux rapport émanant de ce que l'on a appelé la « commission de visitation » qui était composée d'experts indépendants. Ces experts avaient visité différentes académies de police et avaient alors remis leurs conclusions et recommandations pour amener la formation policière à un niveau qualitativement supérieur.

A la suite de ce rapport, le « comité de direction élargi de la police intégrée » a démarré sur un nouveau projet de formation, notamment pour les inspecteurs. Partant de là, ont ensuite été émises toutes sortes de propositions présentées comme si elles allaient être directement d'application. Rien n'est moins vrai.

En ce qui concerne l'actuelle réglementation relative à la formation, pas une seule lettre n'a été modifiée. Et aussi longtemps que cela n'aura pas été négocié ou concerté avec les organisations syndicales représentatives, aucune modification substantielle ne pourra être mise en œuvre (comme un allongement de la formation). Notez en outre que, à ce jour, les organisations syndicales n'ont PAS été impliquées dans ce processus de renouvellement. Aussi, le SNPS a expressément demandé dans son cahier de revendications que les organisations syndicales soient présentes dans le comité consultatif compétent. Sans cela, les négociations – qui, de toute façon, devront être menées sur les modifications que l'autorité voudra apporter – pourraient bien être très pénibles...

Dans ce contexte, nous tenons à rectifier une autre idée fautive. Suite à l'engagement d'accroître le recrutement en passant de 1000 à 1400 inspecteurs par an, l'autorité a proposé de réduire de 5 % le salaire des aspirants inspecteurs. Le gouvernement veut ainsi maintenir son budget en équilibre. Toutes les organisations syndicales ont unanimement rejeté cette idée mais l'autorité nous a fait savoir qu'elle appliquera cette mesure d'austérité.

C'est une honte que les aspirants inspecteurs, ceux-là même qui doivent se contenter des plus bas revenus à la police, soient les premiers à devoir contribuer aux efforts. Le SNPS continuera à s'opposer à cela. Permettez-moi d'ailleurs de mettre tout le monde en garde. **Les économies sur les aspirants semblent n'être encore qu'un début.** Il nous revient en effet de plus en plus de signaux que ce gouvernement, qui se veut social, pourrait encore puiser davantage dans nos poches. Nous ne pouvons en aucun cas accepter cela !

Aussi, je vous invite tous à rejoindre nos rangs dans ce combat. Si le gouvernement persévère dans cette voie, nous serons alors contraints à nous battre avec toute notre énergie !

Gert Cockx
Président National